



**Groupe de travail analytique
Le jeudi 1^{er} novembre 2018
Bureau national (salle de conférence 1967) – 4^e étage
100, rue Queen, Ottawa (Ontario)**

COMPTE RENDU

Présents : G. Phillips (*président*) S.Jetté, J. Davis, M. Milne, A. Paez Silva, D. Giroux, M. Mistry, Z. Li, T. Taher, H. Ennaceur, V. Perrin, N. Saqib, A. Gangaraju, A. Maqbool,

Personnel : J. Courty

Par conférence téléphonique : F. Pheland, N. Lee, M. Parasiuk

1. Ouverture et mot de bienvenue

La réunion est lancée, et le président souhaite la bienvenue à tous.

2. Contexte et fondement

Le président présente un document de base qui détaille l'objet et la fonction du nouveau Groupe de travail analytique. Étant donné l'ampleur des ressources non exploitées, quant aux connaissances, aux compétences et aux aptitudes des membres de l'ACEP, le Groupe peut vraisemblablement réaliser une analyse économique, une analyse des politiques gouvernementales, un examen des résultats du SAFF, etc.

On signale l'absence d'énoncés de position produits par l'ACEP sur divers problèmes auxquels les fonctionnaires font face. La réalisation d'une analyse minutieuse des données et la distribution des résultats fourniront aux dirigeants de section locale des renseignements solides qu'ils pourront présenter à la direction afin de stimuler des changements en milieu de travail. De plus, le Groupe de travail peut contribuer au processus de négociation collective; les augmentations de salaire ou les ajustements économiques demandés à la table de négociation peuvent s'appuyer en arbitrage sur des analyses stratégiques et économiques.

Questions et commentaires :

En réponse à la demande de renseignements d'un membre au sujet du processus structurel, le président indique que, puisque le Groupe de travail n'est pas visé par les Statuts de

l'ACEP et ne relève pas du CEN, mais plutôt du président, il peut servir de groupe consultatif sur l'orientation de l'Association si le président en décide ainsi.

D. Giroux, A. Paez Silva, M. Milne et S. Jetté se sont proposés pour travailler à l'élaboration du mandat et pour agir à titre de membres d'un comité directeur.

Mesure de suivi : *Les volontaires travailleront avec le président à l'élaboration du mandat.*

Plusieurs participants soulèvent les lacunes des alertes par courriel sur des sujets d'intérêt pour le groupe, ainsi que les courriels de suivi à courte échéance qui ne sont jamais reçus et expliquent peut-être en partie la baisse de participation. Le président répond que le système de courriels connaît des ratés, si bien que, de temps à autre, des courriels n'arrivent pas à destination. Les membres sont invités à envoyer de nouveau tout courriel pour lequel ils ne reçoivent aucune réponse.

Les participants se disent reconnaissants de pouvoir participer et contribuer aux activités de l'ACEP en mettant à profit leurs compétences et expériences, et ce, d'une manière qui favorise leur perfectionnement professionnel.

3. Éventuels sujets de discussion

Faute d'un ordre du jour officiel, le président soumet à l'examen des membres la liste de sujets suivante :

- Cerner les sujets à étudier;
- Disponibilité des gens à agir rapidement? (*c.-à-d. réagir aux nouvelles qui font la manchette*);
- Structure et hiérarchie du groupe.

L'important consiste également à déterminer les résultats attendus de ce processus, à établir la vision, et à réitérer l'orientation du Groupe de travail. Une liste de six sujets a circulé avant la réunion afin d'orienter et de tâter l'intérêt, à savoir :

- 1) Finances – tous les aspects financiers qui ont une incidence sur les membres (*milieu de travail, logement, coût de la vie, inflation, etc.*)
- 2) Politiques et procédures relatives aux ressources humaines
- 3) Marché du travail – à part le coût de la vie, quels sont les salaires versés dans le secteur privé pour des postes équivalents (*cela peut être un atout pour la négociation collective*), ainsi que les pratiques d'embauche et de recrutement?
- 4) Budget fédéral et autres grandes annonces gouvernementales – effets sur les membres
- 5) Projets spéciaux – besoins relevés par le président ou le CEN, etc.
- 6) Varia

Questions et commentaires :

On demande si l'ACEP a entrepris des travaux similaires, et on s'informe du cadre d'établissement de l'ordre de priorité appliqué à la gestion des six sujets. Le président explique que, par le passé, un agent de recherche de l'ACEP examinait les éléments de la liste à certaines périodes de l'année. Cette initiative vise à renforcer les capacités afin d'en faire davantage. Pour mettre les six sujets en contexte, on fait un survol de la structure et de la composition de l'ACEP en décrivant les rôles de chaque département, y compris celui des sections locales, et en fournissant des détails sur chacun. En outre, un résumé de la structure de négociation collective et du régime de négociation du Conseil national mixte (CNM) est soumis au groupe.

La question de la confidentialité est soulignée, et elle sera intégrée au mandat. Afin de préserver la confidentialité des données personnelles utilisées par le Groupe de travail, quelle qu'en soit la raison, un accord de confidentialité devra sans doute être signé.

**Dans le cadre d'une autre série de présentations, les participants exposent leur expertise et leurs secteurs d'intérêt en ce qui concerne les six sujets inscrits à la liste.*

4. Prochaines étapes et recommandations

Le président sollicite des commentaires sur les prochaines étapes à franchir. Un des répondants évoque trois variables à examiner : le nombre de personnes disponibles à tout moment; le nombre de personnes intéressées par un sujet donné; le sujet du jour. Avec cette prémisse et pour suivre l'évolution des sujets, on suggère que les groupes et sous-groupes maintiennent un certain degré de fluidité et évitent de se définir trop étroitement.

Étant au cœur de négociations collectives, les membres décident que le plus pressant pour l'instant est de se concentrer sur les négociations collectives et l'augmentation économique.

Pour cerner le mandat, une série de questions relatives à des données factuelles sur l'ACEP sont posées, y compris sur les événements à venir et les dates de ces événements. De plus, on suggère de se doter d'un système souple et en mesure de prédire un sujet, les besoins qu'il soulève et le calendrier qui s'y rattache, de sorte que la possibilité d'y travailler puisse être offerte aux membres intéressés et disponibles du Groupe.

Mesure de suivi : *J. Courty enverra un courriel aux membres pour répondre aux questions.*

On suggère que la collecte des données porte sur les ressources disponibles au sein du Groupe de travail et sur les besoins du syndicat. Il faut dresser un aperçu approximatif des enjeux clés et des échéanciers, afin de mieux comprendre les besoins et les attentes. De plus, on estime utile la tenue à jour d'un système de Rolodex pour les membres du Groupe qui permettrait de cerner les disponibilités, les périodes d'indisponibilité, les plages horaires pouvant être réservées, etc.

Tous les commentaires formulés témoignent d'un même désir de mieux comprendre la composition, la structure et le fonctionnement interne du syndicat. Afin de mettre en

contexte les travaux proposés, on demande de produire et de distribuer au Groupe un document d'une page ou un résumé. En outre, on croit qu'il serait bon d'obtenir des profils généraux ou des renseignements socioéconomiques et démographiques, dans le but de comprendre les besoins des membres. Il est indiqué qu'à part les données agrégées, certains renseignements sont considérés confidentiels et que, par conséquent, la confidentialité doit être protégée.

Même s'il faudrait accorder la priorité aux questions à durée de vie critique sur la scène politique (*comme la négociation collective*), une fois ces questions traitées, on recommande d'explorer d'autres sujets de façon proactive plutôt que réactive.

Le président signale qu'une réunion portant sur la négociation collective aura lieu dans les prochaines semaines, et que le négociateur en chef sera présent pour souligner d'importants facteurs et pour établir les besoins et les échéances. Entre-temps, le Comité directeur peut travailler à d'autres aspects. Une autre réunion consacrée au budget se tiendra en décembre.

Le président remercie tous ceux présents à la première réunion du Groupe de travail analytique.

La réunion du Groupe de travail analytique est levée à 19 h, HAE.